



COMITÉ DU 19 DECEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°	C2023	12	19	10
------------------------	--------------	-----------	-----------	-----------

- Date d'envoi de la 1^{ère} convocation à la réunion du 13 décembre 2023 : 7 décembre 2023
- Réunion du 13 décembre 2023 : absence de quorum constatée (24 membres présent.e.s, 2 membres absent.e.s et ayant donné pouvoir, 38 membres absent.e.s et excusé.e.s)
- Date d'envoi de la 2^{de} convocation à la réunion du 19 décembre 2023 : 14 décembre 2023
- Date d'affichage (<https://www.smedar.fr/>) : 26/12/2023
- Nb de membres en exercice : 64
- Nb de membres présents : 03¹
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 01
- Nb de membres absents et excusés : 60

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20231219-C2023_12_19_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Affichage : 20/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



ECO ORGANISMES ET REPRENEURS

CONTRAT DE VENTE DES MATERIAUX ISSUS DU TRI SELECTIF ET EXTRAIT DE MACHEFERS DE L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DU SMEDAR AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers.ères Collègues,

Les contrats de vente des matériaux issus des collectes sélectives et extraits des mâchefers de l'UVE signés par le SMEDAR en 2020 arriveront à échéance le 31 décembre 2023.

Pour assurer la continuité de reprise de ces matériaux dans le cadre du barème G – le SMEDAR a lancé une consultation des repreneurs.

La consultation était décomposée en 9 lots :

Lot	Matériaux repris
n°1	Acier d'emballages ménagers issus du tri des collectes sélectives
n°2	Acier extrait sur Mâchefer.
n°3	Aluminium d'emballages ménagers issu du tri des collectes sélectives.
n°4	Petit Aluminium souples
n°5	Aluminium extrait sur Mâchefer.
n°6	Papier Carton complexé issu de la collecte séparée (PCC)
n°7	Papier carton non complexé issu de la collecte séparée et/ou déchèterie (dénommé « PCNC » au barème G).
n°8	<u>Bouteilles, flaconnages, pots, barquettes et films plastiques séparés en 4 Flux (1 « souple » et 3 « rigides »)</u> 1 – Plastiques souples (films et sacs en PE),

¹ En application des dispositions combinées des articles L.5711-1, L. 5211-1 et L. 2121-17 du CGCT : pas de condition de quorum pour la 2^{de} réunion de convocation.

	<p>2 – Mix PET clair (bouteilles et flacons en PET et pots et barquettes en PET monocouche sans opercule, transparent incolore ou bleuté clair).</p> <p>3 – Mix PET foncé (bouteilles et flacons en PET et pots et barquettes en PET monocouche sans opercule, autres que ceux entrant dans la définition du flux 2).</p> <p>4 – Mix PE/PP/PS (bouteilles et flacons en PEHD et PP, pots et barquettes en PE, PP et PS)</p>
n°9	Verre en mélange issu de la collecte séparée.

Au terme de cette consultation, le SMEDAR envisage de conclure de nouveaux contrats avec les sociétés retenues pour une durée de 3 ans soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026 et qui sont détaillées ci-après :

Lot 1 : Acier d’emballages ménagers issus du tri des collectes sélectives

Société **VEOLIA** dans les conditions fixées comme suit :

- **Formule de calcul du prix de reprise (PR)**

$$PR = (PRN-1) + \text{Variation Région Nord, Est, IDF du mois } (n)$$
- **Prix plancher (PP)** : 55€/tonne
- **Prix de référence** (Juin 2023) : 226€/tonne (transport inclus)

Lot 2 : Acier extrait des mâchefers

Société **ECO-RECYCLING** dans les conditions fixées comme suit :

- **Formule de calcul du prix de reprise (PR)**

$$PR = (\text{BDSV3 du mois} \times 75\% - (\text{TCB})) \times T\% + R_f - C$$
- **Prix plancher (PP)** : 15€/tonne
- **Prix de référence** (Juin 2023) : 87.73€/tonne (transport inclus)

Lot 3 : Aluminium d’emballages ménagers issu du tri des collectes sélectives

Société **ACTECO RECYCLING SARL** dans les conditions fixées comme suit :

- **Formule de calcul du prix de reprise (PRm)**

$$PRm = 0,345 * \text{LME (alu cpt) m-1}$$
- **Prix plancher (PP)** : 450€/tonne
- **Prix de référence** (Juin 2023) : 720€/tonne (transport inclus)

Lot 4 : Petit Aluminium souples

Les offres reçues n’étant pas financièrement intéressantes pour le SMEDAR, il a été décidé de ne pas attribuer ce lot.

Ce matériau ne faisant l'objet que d'un enlèvement par an, il est décidé de procéder à une nouvelle consultation au moment du besoin d'enlèvement fin d'être au plus près des prix du marché.

Lot 5 : Aluminium extrait sur Mâchefer

Société **SUEZ** dans les conditions fixées comme suit

- **Formule de calcul du prix de reprise (PRm)**
 $PR(m) = 66 \% * TA * LME \text{ alu AAm-1} + 68 \% * TML * LME \text{ Cum-1} - Y \text{ €/t}$
- **Prix plancher (PP)** : 550€/tonne
- **Prix de référence** (Juin 2023) : 761.92€/tonne (transport inclus)

Lot 6 : Papier Carton complexé issu de la collecte sélective (PCC) 5.02 A

Société **REVIPAC** dans les conditions fixées comme suit :

- **Prix fixe** (Novembre 2023) : 13€/tonne (transport inclus)

Ce prix pourra faire l'objet d'un réexamen pendant la période de l'agrément (2023-2029)

Ce prix ne pourra pas être inférieur à 13€ / tonne départ du Cdt (ce prix de reprise minimum est garanti par la filière Matériau jusqu'à la fin de l'agrément)

Lot 7 : Papier Carton Non Complexé (PCNC)

Société **VEOLIA** dans les conditions fixées comme suit :

- **Formule de calcul du prix de reprise (PR)**
 $PR(m) = PR(m-1) + \text{variation UN Ind N3228M Vieux papiers, sortes ordinaires - Moyenne France-Export} - (1.04 \text{ Emballages commerciaux})$
- **Prix plancher (PP)** : 25€/tonne
- **Prix de référence (Juin 2023)** : 62€/tonne (transport inclus)

Lot 8 : Plastique

Société **VALORPLAST** dans les conditions fixées comme suit :

- **Formule de calcul du prix de reprise (PR)**
 $PR (m) \text{ Plastiques Souples} = \text{Prix fixe}$
 $PR (m) \text{ EMB Mix PET Clair} = PR (m-1) + \text{Variation (m)}$
 $PR (m) \text{ EMB Mix PET Foncé} = PR (m-1) + \text{Variation (m)}$
 $PR (m) \text{ EMB Mix PE/PP/PS} = PR (m-1) + \text{Variation (m)}$
- **Prix plancher (PP)**
Plastiques Souples = Prix fixe (0€)
EMB Mix PET Clair : 140€/tonne

EMB Mix PET Foncé : 70€/tonne

EMB Mix PE/PP/PS : 0€/tonne

• **Prix de référence (Juin 2023)**

Plastiques Souples : 0€

EMB Mix PET clair : 262€/tonne

EMB Mix PET foncé : 111€/tonne

EMB Mix PE/PP/PS : 25€/tonne

Lot 9 : Verre

Une seule offre a été reçue, inférieure au prix de l'option filière. Un contrat sera signé ultérieurement avec le repreneur qui sera désigné par l'Eco-organisme.

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la 1^{re} convocation adressée le 07/12/2023 aux membres du Comité en vue de la réunion du 13/12/2023,

Vu l'absence de quorum constaté lors de la réunion du 13/12/2023,

Vu la 2^e convocation adressée le 14/12/2023 aux membres du Comité en vue d'une nouvelle réunion le 19/12/2023,

Considérant le rapport présenté,

Article unique – D'autoriser le Président du SMEDAR à signer les contrats de reprise des matériaux issus du tri sélectif et extrait de mâchefers de l'UVE entre le SMEDAR et les sociétés retenues après consultation et à régler toute question qui pourrait naître de leur exécution.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Nb de votes POUR	04	FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
Nb de votes CONTRE	00	POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Abstention(s)	00	

Lexique :

- EMB Mix PET clair : Emballages Bouteilles et Flacons + Pots et Barquettes monocouches sans opercule, en PET incolores ou bleutés clairs.
- EMB Mix PET foncé : Emballages Bouteilles et Flacons + Pots et Barquettes monocouches sans opercule, en PET colorés foncés (transparents ou opaques).
- EMB Mix PE/PP/PS : Emballages rigides (bouteilles, flacons, pots et barquettes) en PEhd, PP, PS (hors expansé)

PET : Polyéthylène Téréphtalate

PP : Polypropylène

PS : Polystyrène